



# Martinique Formation Holding

*La sécurité ne s'improvise pas*



## PROGRAMME DE FORMATION CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT DE TRANSPALETTE ET GERBEUR ÉLECTRIQUE

*Ref.FCATGE01*

### Désignation de la formation

Le gerbeur électrique et la transpalette électrique à conducteur accompagnant permettent de déplacer facilement des charges lourdes, et notamment des palettes, sans effort humain de port de charges. Mais pour être autorisé à conduire ce type d'engin, il faut être titulaire d'une autorisation de conduite.

### Objectif de la formation

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en toute sécurité des transpalettes et gerbeurs électriques

### Public

- Tout public âgé de 18 ans révolus
- Toute personne appelée à conduire un transpalette gerbeur ou non gerbeur, à conducteur accompagnant, et présentant les aptitudes médicales requises

### Modalité d'accès à la formation

- Apte médicalement
- Avoir 18 ans minimum
- Être muni des équipements de protection individuelle (EPI): tenue de travail, gants et chaussures de sécurité.
- Tout renouvellement doit être justifié par la présentation de l'attestation de formation précédente

### Nombre de stagiaire minimum, maximum par session

De 3 à 10 personnes.

### Durée de la formation

1 à 2 jours en fonction du niveau du stagiaire

*Siret : 502 886 575 00021 – APE : 8559A  
Centre Commercial LA FONTAINE ZAC DE TERREVILLE – 97233 SCHOELCHER  
0596 71 43 28 – 0696 31 60 63 – martiniqueformationholding@orange.fr*

## **Programme de la formation**

### **Formation théorique**

- ✓ Sensibilisation à la sécurité (coût et dommage engendrés par les accidents du travail)
- ✓ Réglementation sur l'utilisation des transpalettes électriques
- ✓ Transpalette : définition, description et caractéristiques
- ✓ Notions d'équilibre, stabilité, plaque de charge, loi de basculement
- ✓ Vérification des sécurités
- ✓ Personnel utilisateur : aptitudes, rôles et responsabilités, équipements
- ✓ Consignes générales et spécifiques

### **Formation pratique**

- ✓ Contrôle, vérifications, essai des sécurités
- ✓ Positions de conduite
- ✓ Manœuvres à vide, en charge et dans des endroits exigus et de gerbage
- ✓ Consignes de fin de poste et mise en charge de la batterie
- ✓ Un contrôle continu des connaissances est effectué et un examen théorique et pratique sanctionne la délivrance d'une attestation avec mention d'aptitude.

## **Modalité pédagogique**

La partie théorique est développée en salle en utilisant les moyens adaptés à la diffusion des diaporamas pédagogique mais également à la projection de support vidéo afin de présenter des situations de travail auquel les candidats seront exposés

Vidéo projecteur pour la diffusion des diaporamas pédagogique pour la partie théorique (video-projecteur, tableau blanc, paperboard...).

## **Lieu de la formation**

La formations théoriques s'effectuera, en accord avec l'entreprise cliente à :

- Martinique formation holding
- L'entreprise du salarié

La formation pratique :

- Dans l'entreprise cliente

## **Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, et le cas échéant de l'examen**

- Test théorique : QCM suivant la fiche d'évaluation des connaissances théoriques
- Test pratique : Exercice de mise en situation

**Formalisation à l'issu de la formation**

Attestation de formation et autorisation de conduite pré-écrite.

**Responsable pédagogique**

Monsieur RUSTER Julien

**Animateur de formation**

Formateur expérimenté

**Catégories de la Recommandation :**

Transpalette ou gerbeur